

**PROGRAMME DE VEILLE 2021 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SUR LES SOCIÉTÉS DU SBF 120**

ALERTE N° 92 CONCERNANT SEB

Cette analyse est plus particulièrement destinée aux responsables « exercice des droits de vote » et/ou aux correspondants « gouvernement d'entreprise » de l'AFG.

L'AFG, qui a publié début 2021 la dernière version de son code de gouvernement d'entreprise, « Recommandations sur le gouvernement d'entreprise », alerte, dans le cadre de son programme de veille, sur les résolutions des assemblées générales des sociétés du SBF 120 contraires à ce code de gouvernement d'entreprise. Ces analyses ne constituent en aucune manière des conseils en vote. Nous vous rappelons par ailleurs que l'exercice des droits de vote attachés aux titres figurant à l'actif des OPC s'inscrit dans la politique d'engagement actionnarial des sociétés de gestion.

✂

SEB

DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 6 AOUT 2021

Nous vous invitons à être attentifs à cette assemblée générale qui s'inscrit dans un contexte particulier d'enjeux de gouvernance.

Il appartient à chaque société de gestion de porter un jugement et de prendre une décision éclairée en conséquence.

L'assemblée générale comporte une seule résolution agréée par le conseil, celle de révocation de FÉDÉRACTIVE, représentant l'un des groupes familiaux actionnaire (dont le représentant permanent, Roland Gagnon, a récemment présenté sa démission).

A cette unique résolution s'ajoute une résolution externe : La résolution A qui propose, sous condition suspensive d'adoption de la résolution 1, la désignation de Pascal Girardot en qualité d'administrateur.

GOUVERNANCE

1. Composition du conseil de SEB antérieurement à l'assemblée générale du 6 août 2021

Nom	Affiliation	Qualif AFG	Taux de présence	Genre	Age	Nat	Durée	Fin du mandat	Autres mandats		Comités		
									DG	Ad	Audit	Nom	Rem
Thierry de la Tour d'Artaise	PDG	Non libre d'intérêts	100%	M	66	FR	22	2024	1	2			
Delphine Bertrand	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	88%	F	56	FR	4	2022	0	1			
Yseulys Costes		Libre d'intérêts	100%	F	48	FR	8	2025	1	2	M		
Aude de Vassart	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	43	FR	2	2023	0	1			
Fédéractive	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	49	CH	8	2022	0	1			
Fonds Stratégique de Participations représenté par Catherine Pourre	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	64	FR	7	2024	0	3	P		
Brigitte Forestier	Représentant des salariés actionnaires	Non libre d'intérêts	100%	F	50	FR	4	2025	0	1			
William Gairard	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	40	FR	6	2023	0	1			
Généraction représentée par Caroline Chevalley	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	57	CH	2	2023	0	1		M	M
Laurent Henry	Représentant des salariés	Non libre d'intérêts	100%	M	54	FR	4	2021	0	1			
Jérôme Lescure	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	60	FR	27	2024	0	2	M		
Thierry Lescure	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	M	46	FR	2	2023	0	1			
Peugeot Invest représentée par Bertrand Finet	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	88%	M	55	FR	4	2025	1	2		M	M
Venelle Investissement représentée par Damarys Braida	Représentant d'actionnaire	Non libre d'intérêts	100%	F	53	FR	20	2024	0	1		M	M
Jean-Pierre Duprieu		Libre d'intérêts	75%	M	69	FR	2	2023	0	3			
Jean-Noël Labroue		Libre d'intérêts	100%	M	73	FR	11	2022	0	2		P	P

2. Spécificités

- Les statuts de la société SEB comportent des actions à droit de vote double sous condition de détention de cinq ans.
- Les fonctions de Président et de Directeur Général ne sont pas séparées. La société n'a pas prévu d'introduire dans ses statuts la désignation d'un administrateur référent libre d'intérêts.
- Les statuts prévoient un dividende majoré sous condition de détention au nominatif.
- La société ne se conforme pas aux recommandations de l'AFG qui préconisent l'existence de deux comités distincts de rémunération et de sélection.

Les résolutions présentées à cette assemblée générale présentant un caractère atypique, l'AFG invite les sociétés de gestion à exercer au mieux leurs votes, sans recommandation particulière.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Laure DELAHOUSSE